



Refus visa conjoint français

Par **étudiantendetresse**, le **01/08/2010** à **11:21**

Bonjour,

Mon conjoint et moi avons RDV à la préfecture pour déposer le dossier de demande de visa long séjour conjoint français. La personne au guichet nous a dit que si **[s]2 mois après le dépôt de demande de visa, aucune réponse n'est apportée alors on peut considérer cela comme un refus implicite.**

Dans ce cas là que faut-il faire?[/s]

Merci à tous ceux qui pourront nous apporter une réponse.

Très cordialement.